

Quelques éclairages sur les jeunes issus de l'immigration en Suisse¹

Piguet, Etienne, 1999, Quelques éclairages sur les jeunes issus de l'immigration en Suisse. In: Migrations Société 1162: 77-86.

En Suisse, plus d'un nouveau-né sur quatre a deux parents de nationalité étrangère² et on compte 22.6% d'étrangers au sein de la population de moins de 25 ans³. Ces chiffres, élevés en comparaison européenne, sont dus en partie à la pratique restrictive de la Suisse en matière de naturalisation⁴. Ils indiquent cependant aussi l'ampleur de l'enjeu que représente la participation de cette « *seconde génération d'immigrants* » à la société suisse.

Dans cet article, on s'interrogera sur la place occupée par les jeunes issus de la migration et sur son évolution depuis 1970. Avant de décrire ce groupe, il est nécessaire de souligner le flou des frontières qui, selon les auteurs et en fonction des informations statistiques disponibles, distinguent la seconde génération du reste de la population du même âge. Au sens strict, la seconde génération se compose des enfants nés dans un pays d'accueil de parents immigrés⁵. On leur ajoute fréquemment les enfants d'immigrés ayant effectué la majorité de leur scolarité dans le pays d'accueil⁶. Pour des raisons de disponibilité des données, on considère cependant parfois comme membres de la seconde génération l'ensemble des jeunes de nationalité étrangère. Le caractère fluctuant de l'effectif de ce groupe en fonction des définitions adoptées apparaît clairement dans le cas de la Suisse : sur la base du dernier recensement de population de 1990 on compte 423'976 étrangers de la classe d'âge 0-24 ans, mais seuls 210'106, soit la moitié, sont nés en Suisse et appartiennent stricto-sensu à la seconde génération ou aux suivantes (Tableau 1). Enfin, faute d'informations fiables, il est difficile d'estimer le nombre des jeunes étrangers naturalisés suisses qui devraient, en principe, être inclus dans la seconde génération⁷.

La « seconde génération » en 1990

Etrangers 0-24 ans	423'976	20% de la classe d'âge
...dont nés à l'étranger	210228	10% de la classe d'âge

¹ Cet article est issu d'une recherche financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (requête 4039-51580)

² 26.6% en 1997 selon l'Office fédéral de la statistique (OFS)

³ Chiffre pour 1997, en proportion de la population résidante permanente à la fin de l'année.

⁴ Un enfant de parents étrangers né en Suisse ne peut devenir suisse qu'en se soumettant à un « examen » destiné à vérifier ses connaissances de la langue et de la société d'accueil. Au sujet de la naturalisation en Suisse, voir Wanner, P., "L'acquisition de la nationalité suisse : données historiques et tendances actuelles.", Démos : bulletin d'information démographique. - Berne : Office fédéral de la statistique. - 1997. - No 2, p.1-18, Kreis, G. and P. Kury, *Die schweizerischen Einbürgerungsnormen im Wandel der Zeiten*, Bern, Nationale Schweizerische UNESCO-Kommission, 1996.

⁵ Heiniger, M., E. Salvisberg, et al., *Migration und ausländische Bevölkerung in der Schweiz 1997*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1998.

⁶ C'est le cas en Suisse pour la définition « officielle » de la seconde génération donnée en 1980 par la Commission fédérale pour les étrangers.

⁷ Au cours de l'année 1996, 1,7% des jeunes étrangers de moins de 25 ans résidents permanents sont devenus suisses (Source : OFS). On peut estimer très approximativement à 100'000 le nombre total de jeunes naturalisés de 0 à 24 ans en 1997.

 ...dont à l'étranger 5 ans auparavant

114249

5.5% de la classe d'âge

Tableau 1

Compte tenu des données disponibles, nous nous contenterons dans le présent article de distinguer d'une part la situation des jeunes de nationalité étrangère nés à l'étranger, quelle que soit leur date d'entrée en Suisse, et d'autre part la situation des jeunes étrangers nés en Suisse. Nous limiterons par ailleurs l'analyse statistique à la tranche d'âge des 15-24 ans⁸. Cette tranche d'âge a été choisie dans la mesure où elle correspond à une période charnière de la vie où se joue dans une large mesure la position future au sein de la société. L'article sera organisé de la manière suivante : dans un premier temps on donnera une description socio-démographique générale de ce groupe. Dans un second temps, on effectuera un très bref tour d'horizon des principaux résultats de recherches disponibles en Suisse sur la seconde génération. Dans un troisième temps, on tentera de répondre, de manière encore très superficielle, à la question des modalités de participation de cette population à la société suisse au travers de deux indicateurs : la langue et le niveau de formation.

Caractéristiques socio-démographiques des jeunes de 15 à 25 ans issus de la migration

Dans les lignes qui suivent, nous aurons recours aux données des recensements fédéraux de population effectués tous les dix ans, le dernier datant de 1990. Bien qu'elle ne soit plus parfaitement actuelle, cette source de données s'avère la plus fiable pour distinguer les groupes nationaux de même que les personnes nées en Suisse ou à l'étranger.

Répartition par nationalité

Si depuis les années septante, les jeunes Italiens restent les plus nombreux parmi les étrangers en Suisse, leur nombre est stable depuis 1980, il en va de même des Espagnols, des Allemands, des Français et des jeunes originaires de la plupart des pays d'Europe du nord. A l'inverse, on peut relever la forte croissance de l'effectif des jeunes originaires d'ex-Yougoslavie, du Portugal et de Turquie et, dans une moindre mesure de l'Asie (Tableau 2). La seule diminution notable concerne l'ex-Tchécoslovaquie et la Hongrie : principalement réfugiés suite aux événements de 1968 et de 1956, les membres de ces communautés ont, depuis lors, souvent obtenu la nationalité suisse et l'ont ensuite transmise à leurs enfants. Entre 1970 et 1980, on a pu remarquer par ailleurs une diminution des effectifs des jeunes Italiens et Espagnols. Outre les naturalisations, cette évolution a résulté du départ de nombreux ressortissants de ces pays qui occupaient des emplois frappés par la crise pétrolière du milieu des années 1970.

⁸ Respectivement dès 15-29 ans pour l'analyse du niveau de formation.

Principaux pays d'origine des jeunes étrangers de 15-24 ans en 1970, 80 et 90

	Année		
	1970	1980	1990
Italie	95526 53.5%	63675 43.7%	66315 32.0%
Yougoslavie	7152 4.0%	8235 5.6%	27817 13.4%
Espagne	22988 12.9%	15839 10.9%	18898 9.1%
Portugal	491 .3%	4983 3.4%	18020 8.7%
Turquie	1894 1.1%	7800 5.4%	17011 8.2%
Allemagne	11950 6.7%	12435 8.5%	10680 5.2%
Reste Asie	1328 .7%	2896 2.0%	10355 5.0%
France	10639 6.0%	6832 4.7%	7631 3.7%
Reste Europe	4189 2.3%	3265 2.2%	4997 2.4%
Autriche	5903 3.3%	4605 3.2%	4258 2.1%
Afrique	1018 .6%	1949 1.3%	3813 1.8%
Liban	114 .1%	249 .2%	3137 1.5%
Amérique du sud	1260 .7%	1829 1.3%	2774 1.3%
Grande-Bretagne	2769 1.6%	2073 1.4%	2198 1.1%
Pays-Bas	2039 1.1%	1670 1.1%	1835 .9%
Etats-Unis	2869 1.6%	1821 1.2%	1753 .8%
Grèce	1583 .9%	1341 .9%	1556 .8%
Vietnam	487 .3%	1391 1.0%	1393 .7%
Tchécoslovaquie	2501 1.4%	1228 .8%	653 .3%
Pologne	118 .1%	199 .1%	633 .3%
Canada	684 .4%	537 .4%	474 .2%
Hongrie	826 .5%	675 .5%	453 .2%
Océanie	202 .1%	229 .2%	310 .1%
Total	178530 100.0%	145756 100.0%	206964 100.0%

Tableau 2

De manière générale, on assiste donc simultanément à une *diversification* et à un *éloignement* des provenances des jeunes étrangers : si en 1970 les quatre principaux pays d'origine (Italie, Espagne, Allemagne et France) rassemblaient 79% des jeunes étrangers, en 1990 les quatre principaux pays (Italie, ex-Yougoslavie, Espagne et Portugal) ne totalisent plus que 63.3%. Si en 1970, 69.5% des jeunes étaient originaires des 4 pays limitrophes de la Suisse, ils n'étaient plus que 43% en 1990. Si l'on ne considère que le groupe des jeunes *nés à l'étranger*, la transformation des origines est encore plus frappante : en 1990, le premier groupe est formé des ex-Yougoslaves (25'014 – 19% de tous les jeunes étrangers nés à l'étranger) suivis par les Portugais (17'558 – 13.3%), les Italiens ((16'875 – 12.8%) et les Turcs (14'423 – 11%).

Parallèlement à la diversification, on doit cependant aussi parler de *stabilisation* : de manière générale, la proportion de jeunes étrangers *nés en Suisse* est passée de 6.1% en 1970 à 26.9% en 1980 et à 36% en 1990. Les plus fortes proportions de jeunes nés en Suisse se rencontrent en 1990 chez les Italiens (74.4%), les Grecs (58.7%) et les Espagnols (46.8%). Dans la plupart des autres groupes, plus de 80% des jeunes restent natifs de l'étranger. Si on peut parler de stabilisation, elle ne concerne donc en premier chef que ces trois groupes. En termes de permis de séjour, on retrouve des résultats semblables, 91% des jeunes Italiens, 78% des Espagnols et 75% des Grecs disposent d'un permis d'établissement de longue durée (permis C). La proportion de ce type de permis est aussi élevée chez les jeunes Vietnamiens (88%) qui, sans être nés en Suisse, ont pu en bénéficier par la voie du statut de réfugiés. Les groupes les moins stabilisés en termes de permis sont les Libanais (1.6% de permis C, la plupart ayant déposé une demande d'asile), les ressortissants des Etats-Unis (22% de permis C), du Portugal (28%) et d'ex-Yougoslavie (38%), les jeunes Turcs sont par contre majoritairement titulaires du permis C (58%).

La répartition par sexe

Depuis 1970, la répartition par sexe des jeunes issus de la migration a vu s'accroître une légère sur-représentation masculine : de 51% d'hommes en 1970 à 52.0% en 1980 et enfin à 54.2% en 1990. Ce déséquilibre s'explique par deux facteurs : d'une part la proportion d'hommes parmi les immigrants, d'autre part l'acquisition automatique de la nationalité suisse en cas de mariage pour les femmes⁹. Au niveau des nationalités, les déséquilibres les plus prononcés se rencontrent en 1990 en faveur des hommes chez les jeunes Yougoslaves (56.4%), Turcs (56.7%), Africains (59.9%) et surtout Libanais (84.8%) en faveur des femmes chez les jeunes Hollandaises (60.2%) et les Canadiennes (61.4%).

La religion

La diversification des origines se manifeste également dans l'appartenance religieuse: alors qu'en 1970, catholiques et protestants représentaient 93% des jeunes étrangers, ils ne sont plus que 67.2% en 1990. La principale religion en augmentation est l'Islam, pratiqué en 1990 principalement par les jeunes Turcs (48.6% des jeunes musulmans), ex-Yougoslaves (33%) et Libanais (7.8%) (Tableau 3).

⁹ Cette possibilité a été abolie en 1992 et remplacée par une naturalisation facilitée, mais non automatique, pour l'époux ou l'épouse d'un ou d'une personne de nationalité suisse.

Religions des jeunes étrangers de 15 à 24 ans en 1970, 80 et 90

	Année		
	1970	1980	1990
religion catholique	146735 82.9%	102800 72.0%	121278 60.9%
religion protestante	17886 10.1%	13809 9.7%	12501 6.3%
religion musulmane	2767 1.6%	10328 7.2%	28244 14.2%
religion orthodoxe	3388 1.9%	4216 3.0%	9935 5.0%
sans confession	3281 1.9%	7697 5.4%	19155 9.6%
religions diverses	3004 1.7%	3970 2.8%	8080 4.1%
Total	177061 100.0%	142820 100.0%	199193 100.0%

Tableau 3

Principales recherches sur le thème

Les recherches menées en Suisse au cours des vingt dernières années au sujet de la seconde génération peuvent être regroupées en trois grands thèmes : la formation, l'identité et la déviance. On notera par contre que l'insertion des jeunes étrangers sur le marché du travail représente un domaine peu étudié jusqu'ici en Suisse¹⁰.

La formation

Partant du constat de difficultés scolaires généralement supérieures pour une partie des jeunes de la seconde génération - principalement originaires d'Europe du sud - les chercheurs se sont posé la question des facteurs explicatifs de ce phénomène. La distinction classique entre l'impact de l'appartenance des parents à une classe sociale, par le biais des mécanismes de reproduction usuels, et l'impact de la migration, lié à des déficits linguistiques, des discriminations ou d'autres handicaps a donné lieu à un important débat. Si plusieurs auteurs ont conclu que l'appartenance ethnique ou nationale ne jouait qu'un rôle très secondaire¹¹, d'autres recherches tirent des conclusions allant dans le sens d'un effet plus marqué de l'origine nationale¹². A l'heure actuelle, la discussion reste donc ouverte et plusieurs études en cours devraient y apporter des contributions¹³.

¹⁰ On peut néanmoins citer l'étude de G. de Rham, R. Fibbi, et al., *Recherche sur la formation et l'insertion des jeunes étrangers et suisses*, Lausanne, 1986.

¹¹ Hoffmann-Nowotny, H.-J., "The second generation of immigrants : a sociological analysis with special emphasis on Switzerland." in: *Guests come to stay : the effects of European labor migration on sending and receiving countries* / Rosemarie Rogers Ed. - Boulder: Westview Press, 1985. P. 109-133 ; Hutmacher, W., "Le passeport ou la position sociale ? : quelques données sur la réussite et l'orientation scolaire d'enfants suisses et étrangers compte tenu de la position sociale de leur famille." in: *Les enfants de migrants à l'école* / Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). - Paris : OCDE, 1987. - P. 228-256.

¹² Cassée, P., R. Gurny, et al., "Die Schulschwierigkeiten der Fremdarbeiter : Schicksal der zweiten Generation oder Folge der Einwanderungspolitik ?" in: *Fremde Heimat : soziokulturelle und sprachliche Probleme von Fremdarbeiterkindern* / Armin Gretler et al. - Cousset : Delval, 1987. - P. 207-222 ; Doudin, P.-A., *L'école*

L'identité et la définition sociale

Dans ces recherches, les auteurs se sont principalement posé la question des tensions psychologiques et des processus d'adaptation consécutifs à la migration et aux conditions d'accueil en Suisse¹⁴. Les différentes stratégies individuelles - repli ou participation sociale - de même que les processus conduisant à une éventuelle décision de naturalisation ont été mis en évidence¹⁵. Dans le cadre d'une importante étude sur les jeunes Italiens et Espagnols en Suisse romande, trois types identitaires ont été proposés pour caractériser la seconde génération : le type « migrant » se caractériserait par la pratique de sa langue maternelle au sein de la famille et par la naissance et le début de la scolarité au pays d'origine, le type « assimilé » pratiquerait à l'inverse la langue de la région d'accueil, n'envisagerait pas de retour au pays et projeterait une naturalisation, enfin, le type « biculturel » se définirait par une pratique bilingue, le refus de la naturalisation et l'incertitude relative au retour¹⁶. Récemment, on a vu émerger une littérature qui s'est affranchie d'une vision problématique de la seconde génération liée à un déficit identitaire et a mis en avant la dynamique et les ressources internes dont peuvent se prévaloir certains jeunes en raison même de la migration et de la pluralité de leurs références¹⁷.

La déviance et la criminalité

Alors que pour la première génération d'immigrants, les études menées en Europe ont généralement conclu à une sous-criminalité des immigrants comparativement à la population autochtone¹⁸, la situation de la seconde génération est souvent apparue comme plus problématique : le faible statut-socio-économique des familles immigrées, les déracinements liés à la migration, les difficultés scolaires, etc., sont des facteurs pouvant favoriser l'orientation vers des activités illégales. En Suisse, cependant, un phénomène de sur criminalité de la seconde génération ne s'est jamais manifesté de manière marquée¹⁹. Au cours de la période récente, si la proportion de condamnations et d'incarcérations s'est avérée plus élevée chez les jeunes étrangers que chez les jeunes Suisses, une analyse détaillée permet d'attribuer principalement ce phénomène à des personnes n'ayant pas leur domicile en Suisse (touristes, criminalité transfrontalière et internationale, etc.) et qui, malgré leur

vaudoise face aux élèves étrangers : un bilan de la situation, [Lausanne], Centre vaudois de recherches pédagogiques, 1996.

¹³ Il est à noter qu'un autre courant de recherche s'est penché de manière détaillée sur les difficultés rencontrées par les élèves étrangers et sur les moyens d'y remédier dans le cadre d'une éducation interculturelle (cf. Poglia, E., Ed. *Pluralité culturelle et éducation en Suisse : être migrant II*. Bern, P. Lang 1995).

¹⁴ CFE, *Les jeunes étrangers - la deuxième génération : problèmes et solutions possibles*, Berne, Commission fédérale pour les étrangers, 1980.

¹⁵ Centlivres, P., Ed. *Devenir suisse : adhésion et diversité culturelle des étrangers en Suisse*. Genève, Georg 1990.

¹⁶ Rham, G. de, R. Fibbi, et al., *Recherche sur la formation et l'insertion des jeunes étrangers et suisses*, Lausanne, 1986.

¹⁷ Cesari-Lusso, V., *Quando la sfida viene chiamata integrazione : percorsi di socializzazione e di personalizzazione di giovani "figli di emigrati"*, Roma, La Nuova Italia scientifica, 1997.

¹⁸ Killias, M., "Criminalité et pluralisme culturel." in: *Précis de criminologie / Martin Killias*. - Berne : Staempfli, 1991- P. 151-208.

¹⁹ Queloz, N., *La réaction institutionnelle à la délinquance juvénile : aspects théoriques de la déviance et du contrôle social et recherche comparative ayant trait à la réaction du système pénal à la délinquance apparente des enfants et (...)*, Neuchâtel, EDES, 1986.

origine étrangère, ne peuvent être considérés comme faisant partie de la génération issue de la migration²⁰.

La langue et le niveau de formation des jeunes étrangers

La langue

La Suisse est un pays multilingue. A l'exception de la région des Grisons, les portions de territoire limitrophes de l'Allemagne et de l'Autriche, de l'Italie et de la France parlent chacune la même langue que le pays voisin. Durant les années 1960-1970, du fait de la provenance souvent proche des migrants ayant gagné la Suisse, une certaine proportion d'étrangers s'est donc trouvée dans des régions où elle pouvait pratiquer sa langue maternelle. Avec l'éloignement des provenances observé ci-dessus, la situation s'est cependant modifiée : si en 1970, 71.4% des jeunes étrangers avaient comme langue maternelle l'une des quatre langues nationales, ils n'étaient plus que 64.9% en 1980. En 1990 enfin, 58.2% des jeunes étrangers déclaraient une des langues nationales comme « la langue dans laquelle vous pensez et que vous maîtrisez le mieux »²¹. Cette impression d'une plus grande distance linguistique entre les jeunes étrangers et la population suisse doit cependant être nuancée : si l'on compare de manière plus détaillée la proportion de jeunes étrangers résidant dans une région linguistique différente de leur langue maternelle ou principale, le tableau s'inverse : en 1970, 23.1% des jeunes étrangers ont la même langue que celle de leur région d'accueil contre 30.3% en 1980 et 43,1% en 1990. Ce paradoxe s'explique en grande partie par le fait qu'en 1970, on comptait de nombreux Italiens en Suisse alémanique et romande. En 1990, leurs descendants déclarent souvent l'allemand ou le français comme langue principale.

La différence dans le libellé des questions du recensement interdit une stricte comparaison entre 1970, 80 et 90, mais les chiffres de 1990 analysés isolément, permettent déjà de construire un indicateur mesurant, pour chaque groupe national, la proportion de jeunes étrangers déclarant comme langue principale la langue de la région où ils habitent à la place de celle de leur pays d'origine²² (Graphique 1). La portée d'un tel indicateur doit bien évidemment être relativisée : le fait de déclarer la langue nationale comme langue principale représente un degré extrême d'assimilation linguistique et une personne peut maîtriser à la perfection la langue du pays d'accueil tout en continuant à utiliser principalement sa propre langue²³. On peut cependant considérer, à l'échelle d'un groupe, qu'une proportion élevée de locuteur ayant comme langue principale celle de la région d'accueil constitue un

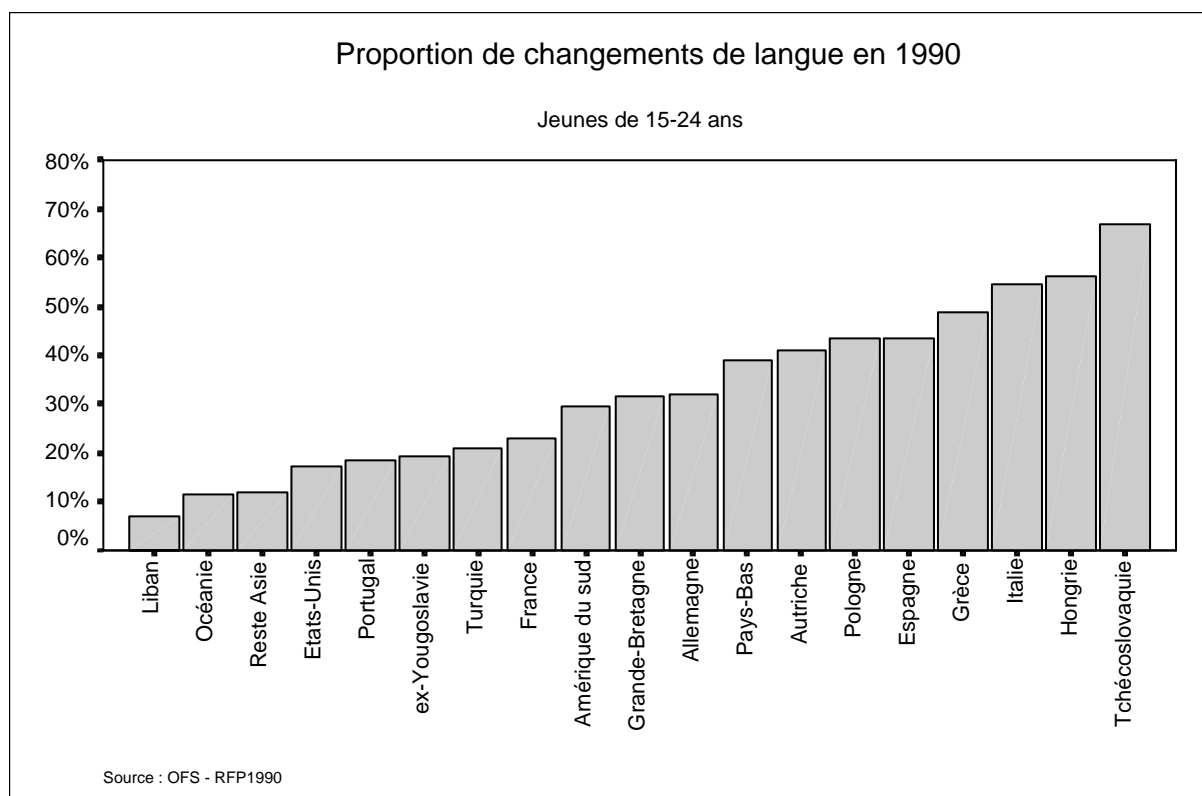
²⁰ Storz, R., *De la nationalité des détenus : une analyse de la situation en Suisse*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1994. Storz, R., S. Rônez, et al., *De la nationalité des condamnés : résultats de la statistique de la criminalité*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1996.

²¹ Le libellé de la question posée au recensement a changé entre 1980 et 1990 et ne mentionne plus le « langue maternelle » mais la « langue principale » cf. Lüdi, G., Ed. *Le paysage linguistique de la Suisse*. Berne, Office fédéral de la statistique 1997.

²² Dans le cas des jeunes Italiens, Français, Allemands et Autrichiens, ne sont considérés que les étrangers vivant dans une zone linguistique ayant une langue différente de celle du pays d'origine. Les cas des Canadiens, des Africains, des Vietnamiens et de la catégorie Reste de l'Europe n'ont pas été inclus dans l'analyse en raison d'une incertitude quant à la langue d'origine de ces personnes.

²³ Ainsi que le relèvent les auteurs qui se sont spécifiquement penchés sur les langues dans le recensement de 1990, les personnes qui déclarent une langue non nationale comme langue principale n'en parlent pas moins une langue nationale au travail ou à l'école ou même en famille à 86.8% (Franceschini, R., "L'importance des langues non nationales en Suisse." in: *Le paysage linguistique de la Suisse / Georges Lüdi (dir.)*. - Berne : Office fédéral de la statistique, 1997. - P. 499-574).

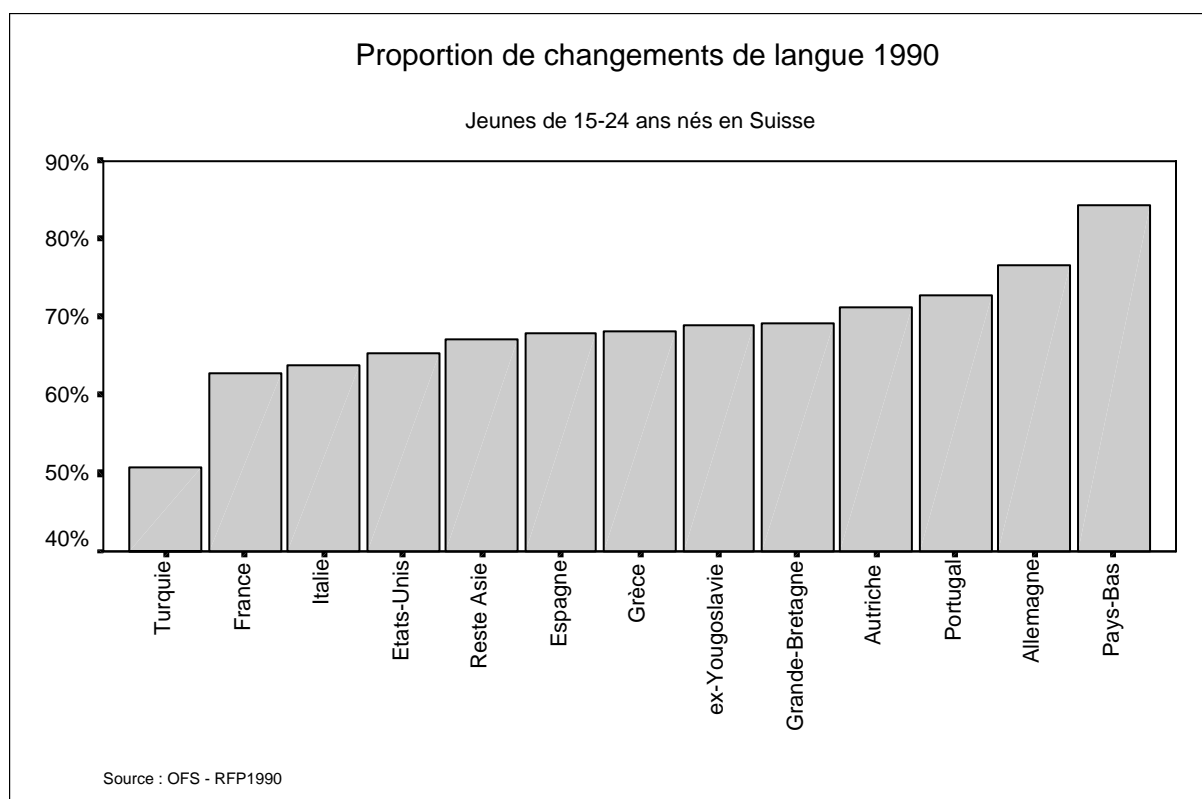
facteur facilitant la participation sociale, la mobilité professionnelle et les contacts avec le reste de la population résidante en général.



Graphique 1

Cet indicateur met en évidence plusieurs phénomènes dignes d'intérêt : en premier lieu le degré élevé d'intégration linguistique des jeunes Tchèques, Hongrois, Italiens et Grecs dont plus de la moitié ont adopté la langue de leur région d'accueil comme langue principale. A l'inverse, on relève la proportion relativement faible des ressortissants des Etats-Unis et des Français ayant changé de langue. Chez les jeunes Portugais, Turcs et ex-Yougoslaves aussi, la proportion de changement de langue est relativement faible. Les principaux facteurs explicatifs de ces différences tiennent au temps de séjour et à la proportion de personnes nées ou scolarisées en Suisse au sein des différents groupes : si l'on se penche sur le degré d'acquisition de la langue des jeunes nés en Suisse uniquement, on constate en effet un accroissement massif de la proportion de changements de langue : dans tous les groupes nationaux²⁴. Plus de la moitié des jeunes étrangers déclarent la langue de leur région d'accueil comme langue principale (Graphique 2).

²⁴ Les personnes originaires du Liban, d'Océanie, d'Amérique du sud, de Pologne, de Hongrie et de Tchécoslovaquie sont trop peu nombreuses à être nées en Suisse (< de 100) pour que les résultats soient significatifs.



Graphique 2

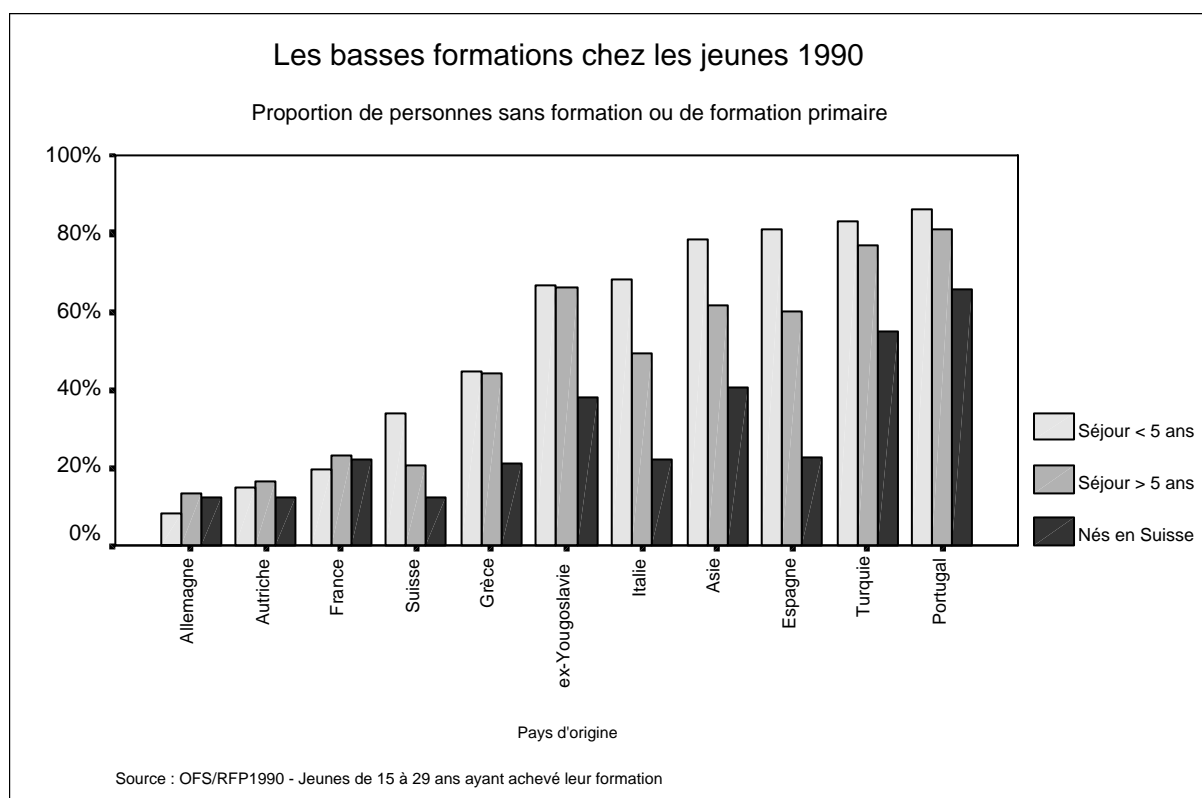
Il est intéressant de relever les taux supérieurs à la moyenne des jeunes ex-Yougoslaves et Portugais qui contrastent avec les taux inférieurs des jeunes Turcs. Une interprétation systématique des résultats de chaque groupe dépasse le cadre de cet article. On peut cependant mentionner parmi les facteurs explicatifs probables, la possibilité de poursuivre une scolarité dans sa langue d'origine – ouverte pour les anglo-saxons en particulier - le statut des différentes langues et la possibilité de les utiliser comme vecteur de communication, la proximité syntaxique avec la langue de la région d'accueil, etc. On peut ajouter qu'une recherche récente a relevé une plus grande facilité d'intégration linguistique en Suisse romande qu'en Suisse alémanique²⁵, phénomène qui pourrait expliquer en partie les résultats élevés des ressortissants allemands et autrichiens (seules les régions romandes et italophones étant prises en compte pour ces deux groupes, cf. note 22) ainsi que les résultats inférieurs des Turcs, plus fortement implantés en Suisse alémanique. Le fait de posséder déjà l'une des langues nationales, même en dehors de la région où elle est parlée, pourrait par ailleurs expliquer les chiffres inférieurs des Italiens et des Français. En conclusion, il faut cependant relever qu'avec un minimum qui reste supérieur à 50% le taux de changement de langue chez tous les groupes nationaux nous semble pouvoir être considéré comme relativement élevé.

La formation

Dans la première partie de cet article, nous avons évoqué les études menées sur le thème de la formation des jeunes issus de la migration. Aucun de ces travaux ne s'est cependant attaché, à notre connaissance, à analyser, non pas la situation d'ensemble d'un groupe, mais son évolution en fonction du temps de séjour et du lieu de naissance. L'évolution des niveaux de formation est en effet – quel

²⁵ Franceschini, R., "L'importance des langues non nationales en Suisse." in: *Le paysage linguistique de la Suisse* / Georges Lüdi (dir.). - Berne : Office fédéral de la statistique, 1997. - P. 499-574

que soit le « point de départ » - le vecteur principal de la participation aux différents niveaux hiérarchiques de la société d'accueil. Dans le cas de la Suisse, la politique d'immigration des dernières décennies a principalement donné accès à des personnes de qualifications inférieures, à même de combler la demande de main-d'œuvre dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du bâtiment, etc. Dans quelle mesure les jeunes immigrants ou enfants d'immigrants présentent-ils encore aujourd'hui de tels profils ? Afin de répondre à cette question, nous distinguerons les jeunes étrangers en fonction de leur temps de séjour : les immigrants récents, les immigrants présents en Suisse depuis plus de 5 ans et les personnes nées en Suisse (Graphique 3)²⁶.



Graphique 3

La très grande disparité existant entre les jeunes originaires d'Europe du sud et d'Europe du nord se résorbe de manière marquée dès lors que le temps de séjour s'allonge. Si, en 1990, les jeunes immigrants d'Europe du sud présentent généralement des niveaux de formation faibles, leurs compatriotes nés en Suisse ont comparativement pu acquérir des formations intermédiaires ou supérieures dans une proportion appréciable. La différence est particulièrement marquée chez les Italiens et les Espagnols qui ne se distinguent presque plus de leurs collègues de nationalité suisse. La progression est aussi marquante chez les ex-Yougoslaves et les Asiatiques²⁷. Même si elle connaît une évolution positive, la proportion de jeunes ayant des qualifications inférieures reste par contre relativement élevée chez les jeunes Turcs et Portugais. Même pour les enfants nés en Suisse, on voit ici le reflet, soit des difficultés scolaires spécifiques, soit de l'appartenance des parents à des classes socio-économiques particulièrement défavorisées. En regard de discours parfois très pessimistes sur la formation des jeunes étrangers en Suisse, les chiffres qui précèdent présentent cependant une tendance

²⁶ Seuls ont été prises en compte les nationalités pour lesquelles les effectifs sont suffisants dans les différentes catégories.

²⁷ Le Vietnam n'a pas été inclus dans l'analyse en raison de trop faibles effectifs en 1990.

générale à une diminution des basses formations au sein de la seconde génération. Il appartient à chacun de juger si elle se fait à un rythme satisfaisant ou non.

Conclusions

Les premiers constats de cet article ont souligné la *stabilisation*, mais aussi la *diversification* de la population des jeunes issus de la migration en Suisse. Si la stabilisation devrait être synonyme d'une intégration facilitée, la diversification, surtout si elle comporte une dimension culturelle, est vue par certains auteurs comme porteuse de handicaps relatifs aux possibilités de participation sociale²⁸. Malgré ces prémisses, forces est de constater que nous avons pu dresser un portrait relativement optimiste de la situation des jeunes de la seconde génération en Suisse : la facilité avec laquelle la plupart d'entre eux ont adopté la langue de la région d'accueil, d'une part, la progression des niveaux de formation des jeunes nés en Suisse par rapport aux immigrants récents, d'autre part, permettent de dire que, mis à part le passeport et dans la limite des domaines étudiés ici, ils ne se distinguent que très marginalement de la population autochtone.

Il convient cependant d'être prudent en regard de ces interprétations optimistes. En premier lieu, nous n'avons pas, faute de données et compte tenu de l'état d'avancement de la recherche, analysé la participation des différents groupes au marché du travail, secteur clé pour juger de l'intégration. En second lieu, certains groupes, les jeunes Turcs et Portugais en particulier, présentent des caractéristiques moins favorables que les jeunes issus de flux migratoires plus anciens. S'agit-il là d'un simple décalage temporel ou d'autres facteurs ? Des études complémentaires devraient être envisagées pour l'établir. Enfin, il est important de souligner que notre analyse s'est achevée à l'aube des années quatre-vingt dix, avant que la Suisse ne soit touchée par un ralentissement conjoncturel important et, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, par un accroissement marqué des taux de chômage. Plusieurs indices laissent à penser que ce retournement conjoncturel a frappé certains groupes nationaux avec plus de force et que d'importantes difficultés ont été rencontrées par les jeunes étrangers pour trouver un premier emploi ou une place d'apprentissage. Si notre analyse a donc montré qu'en période de haute conjoncture, la Suisse a pu offrir des conditions d'insertion favorables aux jeunes étrangers, une observation attentive de l'évolution récente sera nécessaire pour évaluer si cette situation s'est perpétuée dans un contexte moins avantageux.

Etienne Piguet

Forum suisse pour l'étude des migrations

Je remercie Milena Chimienti, Valérie Gondoux, et Hans Mahnig de leurs appuis et commentaires dans la récolte des données et la rédaction de cet article.

²⁸ Hoffmann-Nowotny, H.-J., *Chancen und Risiken multikultureller Einwanderungsgesellschaften*, Berne, Conseil suisse de la science, 1992.

Bibliographie

- Cassée, P., R. Gurny, et al., "Die Schulschwierigkeiten der Fremdarbeiter : Schicksal der zweiten Generation oder Folge der Einwanderungspolitik ?" in: *Fremde Heimat : soziokulturelle und sprachliche Probleme von Fremdarbeiterkindern* / Armin Gretler... [et al.]. - Cousset : Delval, 1987. - P. 207-222
- Centlivres, P., Ed. *Devenir suisse : adhésion et diversité culturelle des étrangers en Suisse*. Genève, Georg 1990.
- Cesari-Lusso, V., *Quando la sfida viene chiamata integrazione : percorsi di socializzazione e di personalizzazione di giovani "figli di emigrati"*, Roma, La Nuova Italia scientifica, 1997.
- CFE, *Les jeunes étrangers - la deuxième génération : problèmes et solutions possibles*, Berne, Commission fédérale pour les étrangers, 1980.
- Doudin, P.-A., *L'école vaudoise face aux élèves étrangers : un bilan de la situation*, [Lausanne], Centre vaudois de recherches pédagogiques, 1996.
- Franceschini, R., "L'importance des langues non nationales en Suisse." in: *Le paysage linguistique de la Suisse* / Georges Lüdi (dir.). - Berne : Office fédéral de la statistique, 1997. - P. 499-574
- Heiniger, M., E. Salvisberg, et al., *Migration und ausländische Bevölkerung in der Schweiz 1997*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1998.
- Hoffmann-Nowotny, H.-J., "The second generation of immigrants : a sociological analysis with special emphasis on Switzerland." in: *Guests come to stay : the effects of European labor migration on sending and receiving countries* / ed. by Rosemarie Rogers. - Boulder : Westview Press, 1985. - Ch. 6, P. 109-133
- Hoffmann-Nowotny, H.-J., *Chancen und Risiken multikultureller Einwanderungsgesellschaften*, Berne, Conseil suisse de la science, 1992.
- Hutmacher, W., "Le passeport ou la position sociale ? : quelques données sur la réussite et l'orientation scolaire d'enfants suisses et étrangers compte tenu de la position sociale de leur famille." in: *Les enfants de migrants à l'école* / Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). - Paris : OCDE, 1987. - P. 228-256
- Killias, M., "Criminalité et pluralisme culturel." in: *Précis de criminologie* / Martin Killias. - Berne : Staempfli, 1991. - (Précis de droit Staempfli). - P. 151-208
- Kreis, G. and P. Kury, *Die schweizerischen Einbürgerungsnormen im Wandel der Zeiten : une étude sur la naturalisation en Suisse avec un résumé en français*, Bern, Nationale Schweizerische UNESCO-Kommission, 1996.
- Lüdi, G., Ed. *Le paysage linguistique de la Suisse*. Berne, Office fédéral de la statistique 1997.
- Poglia, E., Ed. *Pluralité culturelle et éducation en Suisse : être migrant II*. Bern, P. Lang 1995.
- Queloz, N., *La réaction institutionnelle à la délinquance juvénile : aspects théoriques de la déviance et du contrôle social et recherche comparative ayant trait à la réaction du système pénal à la délinquance apparente des enfants et (...)*, Neuchâtel, EDES, 1986.
- Rham, G. d., R. Fibbi, et al., *Recherche sur la formation et l'insertion des jeunes étrangers et suisses*, Lausanne, 1986.
- Storz, R., *De la nationalité des détenus : une analyse de la situation en Suisse*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1994.
- Storz, R., S. Rônez, et al., *De la nationalité des condamnés : résultats de la statistique de la criminalité*, Bern, Bundesamt für Statistik, 1996.
- Wanner, P., "L'acquisition de la nationalité suisse : données historiques et tendances actuelles.", *Démos : bulletin d'information démographique*. - Berne : Office fédéral de la statistique. - 1997. - No 2, P.1-18